

FICHE D'INFORMATION à destination des professionnels

Contexte réglementaire Transport de bois rond



Décret n°2009-780 du 23/06/09

Arrêté du 29/06/09

Circulaire du 31/07/09

Spécificité et modalités de mise en œuvre sur la zone TRANSBOIS

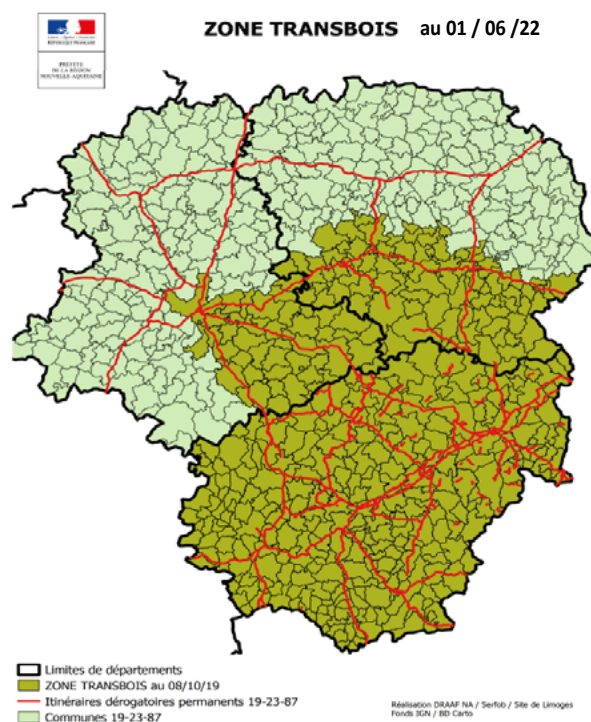
C'est une application informatique qui permet aux professionnels de solliciter auprès des gestionnaires de voiries des itinéraires dérogatoires temporaires pour rouler à 48 tonnes (5 essieux) ou 57 tonnes (6 essieux) conformément au décret de 2009 sur le transport de bois ronds et de rejoindre ainsi les itinéraires dérogatoires permanents fixés par les arrêtés départementaux : 19-23 et 87.

1. Les professionnels saisissent les itinéraires sollicités et la période concernée.
2. L'application envoie la demande aux gestionnaires de voiries concernés qui peuvent accepter, avec ou sans restrictions, ou refuser la dérogation. Le refus aboutissant à la recherche d'un autre itinéraire.

3. Chaque fin de mois, les Directions Départementales des Territoires peuvent extraire de l'application les demandes acceptées pour produire un arrêté mensuel autorisant les itinéraires dérogatoires temporaires pour le mois suivant.

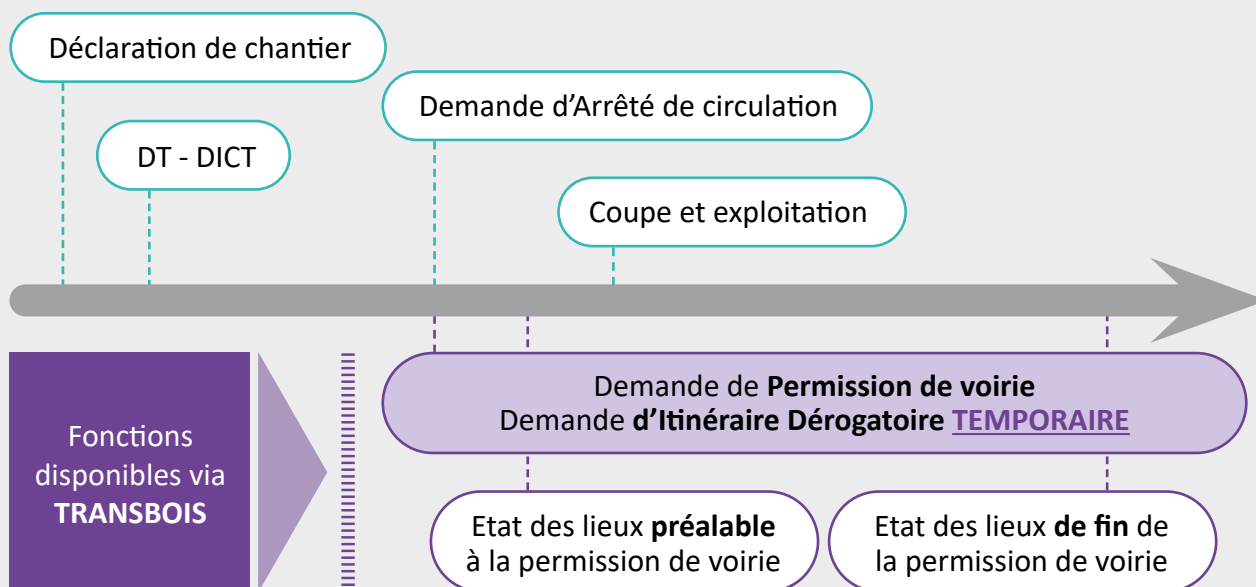
L'application permet aussi le traitement des demandes de permissions de voiries (stockage et chargement des bois) et fait le lien avec les déclarations de chantier déposées dans l'application ForêtData.

Zone concernée



FICHE D'INFORMATION à destination des professionnels

Intégration de TRANSBOIS dans une procédure de chantier forestier



A retenir



Sur la zone **TRANSBOIS**, un itinéraire dérogatoire temporaire est **autorisé uniquement** s'il est réalisé via l'application, validé par les gestionnaires concernés (communes et/ou conseil départemental) et repris dans l'arrêté mensuel.

La concertation avec les gestionnaires est à privilégier afin de garantir la meilleure gestion des demandes.

Contacts

Fibois Nouvelle-Aquitaine

Antenne Limousin

Gaël Lamoury (Volets Formation-Adhésion)

06 72 14 91 22

gael.lamoury@fibois-na.fr

DRAAF Nouvelle-Aquitaine

Site de Limoges / SERFOB

Sylvain Blugeot (Réfèrent Transbois)

05 87 79 84 51

sylvain.blugeot@agriculture.gouv.fr